

Questionnaire d'évaluation préalable d'attestation de sécurité avant l'enrôlement

Une évaluation préalable d'attestation de sécurité **peut** s'avérer nécessaire dans les cas suivants :

- le postulant/la postulante n'a pas la citoyenneté canadienne;
- le postulant/la postulante a une double citoyenneté;
- au cours des dix dernières années, le postulant/la postulante a résidé, travaillé ou voyagé à l'extérieur du Canada pendant une période de plus de 180 jours;
- le postulant/la postulante a des proches parents qui résident actuellement à l'extérieur du Canada.

Section A : Chaque postulant/postulante doit fournir les renseignements suivants :

Postulant(e) : _____
Nom de famille Prénom(s)

1. Avez-vous la citoyenneté canadienne? **Oui** **Non**

Dans la NÉGATIVE, quelle est votre citoyenneté actuelle? _____

2. Avez-vous une double citoyenneté? **Oui** **Non**

Dans l'affirmative, veuillez indiquer les deux pays : _____

3. Depuis combien de temps avez-vous résidé au Canada avant de présenter votre demande d'emploi?

Année(s) _____ **Mois** _____

Où et combien de temps avez-vous résidé, voyagé, travaillé ou étudié à l'extérieur du Canada?

Où?	Combien de temps?

Avez-vous accompagné vos parents alors que ceux-ci étaient employés à l'extérieur du Canada? **Oui** **Non**

4. Avez-vous des proches parents qui résident actuellement à l'extérieur du Canada? Par proches parents, on entend un enfant (un enfant de 18 ans et plus avec lequel vous ou votre conjoint(e) avez un lien parental), le père ou la mère, le conjoint ou la conjointe, les frères et les sœurs (et demi-frères ou demi-sœurs et demi-frères ou demi-sœurs par alliance) et les beaux-parents (et les parents par alliance).

Oui **Non**

Dans l'AFFIRMATIVE, veuillez indiquer le(s) lien(s) de parenté et le(s) pays concerné(s) :

Proche(s) parent(s)	Pays concerné(s)

Section B : Réservé à l'usage du personnel de recrutement.

Implications à l'étranger? **Oui** _____ **Non** _____ (Voir le Guide d'évaluation – Implications à l'étranger.)

Dans l'affirmative, faites parvenir un courriel à la Cellule de la gestion des risques du Grand prévôt adjoint (Sécurité) (GPA Sécur 2) pour demander si une évaluation préalable d'attestation de sécurité est nécessaire. Le GPA Sécur 2 communiquera sa réponse par courriel.

Si une évaluation préalable d'attestation de sécurité s'avère nécessaire, le postulant/la postulante doit remplir le Formulaire de vérification de sécurité, de consentement et d'autorisation du personnel (SCT/TBS 330-23) et le Questionnaire pour l'obtention de l'autorisation de sécurité (SCT/TBS 330-60), avant que le traitement de sa candidature ne puisse être poursuivi. Veuillez l'informer que cette évaluation préalable peut prendre de 6 à 18 mois, compte tenu du nombre de pays avec lesquels il y a lieu de communiquer et de l'empressement ou de l'aptitude de ces pays à fournir les renseignements demandés.

Recruteur de l'unité

Signature

Date